

# RELANCER L'ÉDUCATION PAR UN VRAI PLAN D'URGENCE



ENGAGÉ-ES **POUR**  
LES PERSONNELS  
ET LES ÉLÈVES

**DOSSIER DE SYNTHÈSE SUR LES EFFECTIFS ÉLÈVES,  
L'INVESTISSEMENT ÉDUCATIF ET L'EMPLOI ÉDUCATIF  
10.01.2024**

- **CONSTATS (p2-6)**
- **CONSÉQUENCES (p7-12)**
- **UNE PRIVATISATION EN MARCHÉ (p13-15)**
- **5 PROPOSITIONS D'URGENCE (p16)**



**4h  
d'EPS**

**LE CONSTAT :  
UNE ECOLE PUBLIQUE  
SABOTÉE,**

**DES PERSONNELS  
UBÉRISÉS & MÉPRISÉS,**

**DES ÉLÈVES QUI EN  
PAIENT LE PRIX...**

**Effectifs de classe, heures de cours, emplois  
d'enseignant.es, investissement éducatif**

**Extraits d'études et de rapports**

## Les effectifs les plus lourds d'Europe !

Enquêtes de l'OCDE, regards sur l'éducation, [2020](#) et [2021](#)

Les effectifs de classe en France sont depuis 2021 les plus chargés d'Europe au sein des « pays riches » (selon la dernière étude OCDE comparant cet indicateur).

**22<sup>ème</sup> sur 22** : c'est la place peu reluisante de la France parmi les 22 pays européens membres de l'OCDE en 2021, pour ses effectifs de classe en collège.

**Depuis 2021, la France prend donc la dernière place de tout le continent Européen !**

La France affiche 4,4 élèves de plus par classe en collège par rapport à la moyenne des 22 pays européens (25,1 versus 20,7).

« Entre 2005 et 2018, la taille des classes a diminué en moyenne de 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE » (Ocde, 2020, p378). Mais En France, elle a au contraire augmenté de façon continue, avec en moyenne + 5,8% au collège et + 8,5% en LGT (entre 2007 et 2020).



Enquête du SNEP-FSU, rentrée 2023, portant sur plus de 1755 établissements publics ([Bulletin n°1012, 23/09/2023, p8](#))

- Dans les collèges, **87% des collèges indiquent des classes à 28 élèves et plus**, contre 86% en 2022 ([Bulletin n°1003, 18/10/22, p9](#)), 80% en 2021 ([Bulletin n°991, 01/10/2021, p5](#)), 75% en 2020 ([Bulletin n°979 du Snep-Fsu, 03/10/2020, p9](#)) et 66% en 2019...
- Dans les lycées professionnels, **60,7% constataient des classes à 30 et plus**, contre 56% en 2022, 54% en 2021 et 50% en 2019.
- Dans les lycées généraux et technologiques, **68% ont désormais des classes au-delà des 35 élèves**.



Les réformes Blanquer au lycée ont bien permis d'aboutir à des effectifs surréalistes en lycée, dépassant parfois la barre des 40 élèves par classe ; et le même cynisme frappe les lycées professionnels pour l'EPS (regroupements de sections), qui accueillent pourtant de nombreux élèves issus de classes sociales défavorisées.

## Des ouvertures de classes insuffisantes et inégalitaires

Bilans de la rentrée scolaire, 2nd degré public (MEN-DGESCO)

Sur le long terme, entre les rentrées 2008 et 2022 : Il y a eu, selon la Dgesco, dans les collèges, segpa & lycées de l'enseignement secondaire public (hors BTS et CPGE) **229 713** élèves en plus pour seulement **91** classes de plus. Cela représente une **moyenne invraisemblable de 2524 élèves en plus par classe ouverte...**

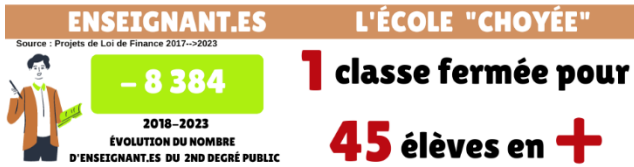
Sur le seul niveau collège (toujours entre 2008 et 2022) il y a eu l'équivalent d'**1** création de classe pour **177** élèves en plus, alors que dans le même temps, on comptait **1** création de classe pour 9 étudiant.es de CPGE en plus, soit un **rapport d'ouverture 19,6 fois inférieur en collège qu'en CPGE...**

Sur les 5 rentrées organisées sous gouvernance Macron-Blanquer (2018-2019-2020-2021-2022) :

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC 2017 – 2023**  
**UN SABOTAGE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

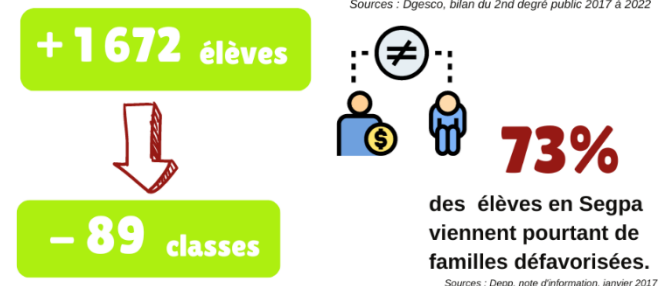


Il y a eu 28 150 élèves de plus dans les collèges, Segpa et lycées mais 624 classes en moins (+160/-548/-501/+233/+29). Dans les collèges, pour 60 953 élèves en plus entre 2017 et 2022, il y a eu 376 créations de classes, soit **une classe pour 162 élèves**. Il en aurait fallu **6 fois plus** étant donné le taux officiel annoncé d'élèves par classe (à 25,1 en



**LES MINISTRES FONT DE BEAUX DISCOURS SUR L'ÉGALITÉ, MAIS DANS LEURS ACTES... RENTRÉES 2017 À 2022 L'ABANDON DES ÉLÈVES DE SEGPA**

**POUR UN PLAN PLURI-ANNUEL DE RECRUTEMENTS**



2021).

Dans les Segpa, pour 1 672 élèves en plus, il y a eu 89 suppressions de classe (sachant que 73% des élèves de segpa viennent d'une CSP défavorisée, avec plus de 50% issus d'une famille d'ouvriers, [Depp, Note d'info, Janvier 2017](#)). Dans les lycées généraux et technologiques, pour 15 439 élèves en moins, il y a eu 1 297 classes en moins, soit 1 classe supprimée dès 12 élèves de moins.

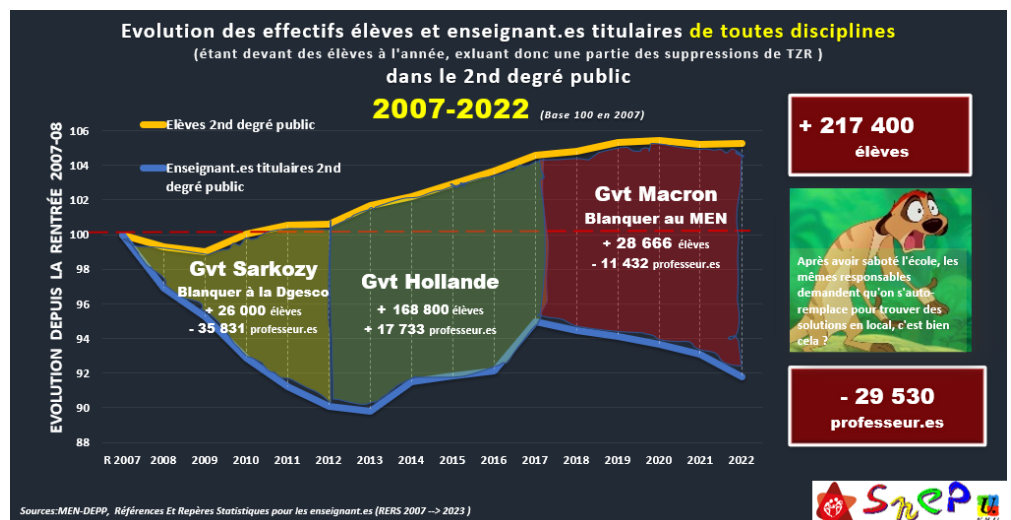
**POUR UN RETOUR À L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE**

**MOINS d'enseignant.es mais PLUS d'élèves !**  
**Le plan de licenciement du MEN se poursuit, malgré le Covid, malgré les inégalités, l'épuisement des personnels...une version cynique du quoi qu'il en coûte...**  
**RERS 2007 à 2023 (Depp-MEN) & Projets de Loi de finance pour 2024**

Sur le long terme, entre 2007 et 2022 :

**Au moins 29 530 postes de professeur.es titulaires ont été supprimés dans le 2<sup>nd</sup> degré public.** En comptant les recrutements contractuels, il y a eu **11 123 professeur.es de moins** sur la période. (Ces chiffres n'incluant même pas les suppressions de postes pour remplacements de moyenne durée).

**Sur la même période, il y a pourtant eu 217 400 élèves en plus dans les collèges, segpa et lycées publics.**

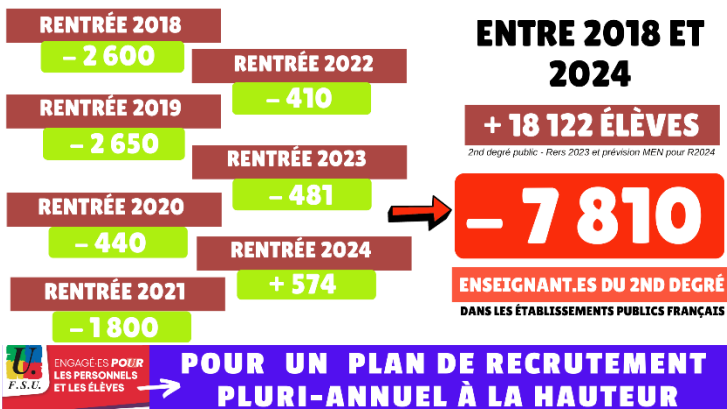


Sur les 7 rentrées réalisées sous la présidence Macron, de 2018 à 2024 : Il y aurait 18 122 élèves de plus sur l'ensemble du 2<sup>nd</sup> degré public (chiffres ministériels) avec en parallèle la **suppression de 7 810 emplois d'enseignant.es dans le 2<sup>nd</sup> degré public** (d'après les projets de loi de finance soumis par le gouvernement).

En dépit des lourdes conséquences éducatives de la crise Covid (clairement visibles dans le bilan PISA2023), des inégalités persistantes, le gouvernement a donc poursuivi, comme à l'hôpital, la suppression de postes d'enseignant.es dans le 2<sup>nd</sup> degré public : - 2 600 postes à la rentrée 2018, - 2 650 en 2019, - 440 en 2020, -1 800 en 2021, - 410 en 2022, - 481 en 2023, et +574 prévus en 2024. Une inversion de tendance à l'apparence positive, mais qui se révèle destinée à des mesures séparatistes anti-pédagogiques : groupes de niveaux, élèves de 3<sup>ème</sup> empêchés d'aller en 2<sup>nde</sup> ...

**SUPPRESSIONS DE POSTES DANS LE SECONDAIRE PUBLIC APRES L'HÔPITAL, ILS DÉTRUISENT L'ÉCOLE PUBLIQUE**

Sources : schémas d'emplois du programme 2nd degré public - 2018 à 2024 (Projets de lois de finance et CSAM du MEN)



**Moins d'heures d'enseignement à tous les niveaux**

- La **réforme du collège** (rentrée 2016) a supprimé pour tous les élèves **162 heures d'enseignement** sur la scolarité au collège ([Arrêté du 19/05/2015](#) et [comparatif](#)). La réforme de G.Attal enlève encore 34h de cours à la rentrée 2024 en supprimant l'heure de remédiation qui avait pourtant servi à justifier la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2023.

- La réforme du **lycée général et technologique** (rentrée 2019) a supprimé pour tous les élèves **216 heures sur la scolarité** (2h hebdomadaire sur chaque niveau : 26h30 au lieu de 28h30 en 2<sup>nde</sup> et 28h au lieu de 30h en 1<sup>ère</sup> et Terminale). Arrêtés du 16/07/2018 de [la classe de seconde](#) et du [cycle terminal](#). A la rentrée 2023 s'ajouteront 2 semaines de cours en moins, soit 53h de cours, du fait du stage imposé aux élèves de 2<sup>nde</sup> GT ([décret du 29/11/2023](#)).

- La réforme du **lycée professionnel** (rentrée 2019) a supprimé pour tous les élèves **entre 294 (Spécialités de la production) et 380 heures** (spécialités des services) de formation sur le cursus. **La baisse des enseignements généraux atteignant -11% pour le Français/H-G/EMC, -16% en Maths/sciences et -6,5% en EPS** ([Arrêté du 21/11/2018](#) et [comparatif](#)).

Une nouvelle réforme prévoit à la rentrée 2024 de réduire encore le temps de cours en l'abaissant de 170h sur le cursus (en terminale, il ne resterait que 22 semaines de cours au lieu des 26 actuellement) [Analyse du Snuép-Fsu](#). Rappelons qu'en 2009, le bac pro avait déjà été amputé d'une année entière, passant de 4 à 3 années de formation (réforme Darcos).

**DES RÉFORMES AU NOM DE "LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES" MAIS EN LEUR SUPPRIMANT TOUJOURS + D'HEURES...**

**RÉFORMES DU COLLÈGE (RENTRÉES 2016 ET 2024)**



**2016** = suppression pour tous les élèves d'au moins 162h d'enseignement sur la scolarité au collège.

**2024** = perte de 36h d'enseignement, via la suppression de la remédiation 6<sup>è</sup> (qui avait pourtant servi à justifier l'arrêt de la technologie en 6<sup>è</sup> à la rentrée 2023)

**- 198 h**

**LYCÉE GNAL ET TECHNOLOGIQUE (2019 ET 2023)**

**- 269 h**

**2019** = suppression pour tous.tes les lycéen.nes d'au moins 216h de cours sur le lycée: - 2h hebdo/niveau : 26h30 au lieu de 28h30 en 2<sup>nde</sup> et 28h au lieu de 30h en 1<sup>ère</sup> et Terminale.

**2023** = -53h de cours (2 sem) lié au stage imposé en 2<sup>nde</sup>.



**LYCÉE PROFESSIONNEL (2019, 2024)**

- **2019** = - 294 à -380h de format° sur le cursus (Production/Services). Dont - 95h pour les enseignements généraux avec - 11% en Français/H-G/Education civique, -16% en Maths/sciences et - 6,25% en EPS.

- **Projet 2024** = - 170h d'enseignement sur le cursus

- Sans compter la suppression d'1 an de cours depuis 2009, le bac pro passant de 4 en 3 ans.

**- 464h**  
**- 520h**



# Une baisse du pouvoir d'achat qui mine l'attractivité du métier d'enseignant.e

Ocde, 2023 [Lien](#) Insee, note n°1955 de 06/23 [Lien](#)

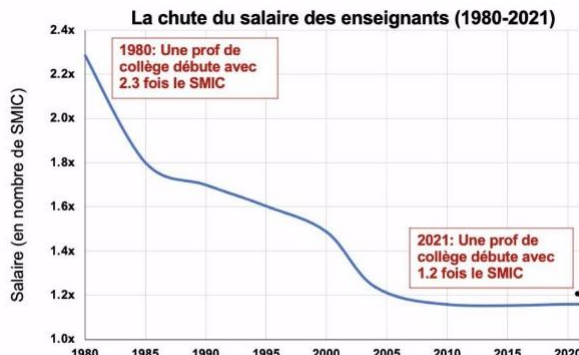
« Le salaire statutaire des enseignants de l'élémentaire et du secondaire après 10 ou 15 ans d'ancienneté est au moins 15 % inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE ». Selon l'Insee, un enseignant touche en moyenne 1 126€ brut de moins par mois qu'un fonctionnaire d'Etat de même catégorie...

Lucas Chancel, Codirecteur du Laboratoire sur les inégalités mondiales à l'Ecole d'économie de Paris et enseignant à Sciences-Po Paris : « Les enseignants ont perdu 30% de leur salaire par rapport aux autres professions en 30 ans ».

Mais il n'y aura pas de revalorisation historique comme s'y étaient engagés le président de la république et le Ministre de l'Éducation.

Les conséquences de ce sabotage organisé depuis plusieurs années se paient clairement aujourd'hui :

[Rapport sénatorial, G.Longuet, 08/06/22](#) : « La crise d'attractivité du métier d'enseignant se manifeste en France par des pénuries de professeurs...Le nombre d'inscrits aux concours du second degré a diminué de plus de 30 % en quinze ans, passant de 50 000 candidats présents en 2008 à 30 000 en 2020 ». Rien que sous « l'école de la confiance », entre 2017 et 2023, le gouvernement aura ainsi réussi à faire baisser de 45% le nombre d'inscrit.es aux concours des CAPES externe.



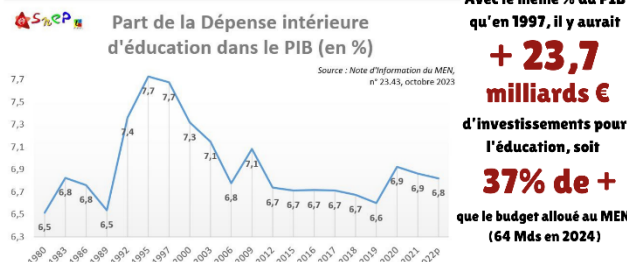
Lecture: Le salaire brut d'entrée des professeurs certifiés et assimilés (hors primes) est passé de près de 2.3 fois le SMIC en 1980 à environ 1.2 fois le SMIC en 2021. L'inclusion de la prime d'attractivité (depuis 2021, cf. point noir) fait passer le revenu de 1.15x le SMIC à 1.22x le SMIC. Les données prennent en compte l'inflation. Sources et séries: Lucas Chancel, sur la base de données INSEE, WID.world, Bouzidi et al. (2017).

## Un effort éducatif parmi les plus faibles d'Europe, et en baisse depuis 20 ans (Note de la DEPP, n°23.43, 10/2023 et OCDE-2023)

L'étude de la Dépense Intérieure d'Éducation (DIE) révèle une baisse tendancielle de l'investissement éducatif. La DIE de 180 Mds € en 2022 représente 6,8% de la richesse produite, contre 6,9% en 2021. C'est presque un point de PIB de moins que dans les années 90' avec une DIE de 7,7% du PIB. Il y a pourtant bien plus d'exigences (individualisation, inclusion...) et d'élèves, étudiant.es en 2023 que dans les années 1990.

Si la France consacrait aujourd'hui le même pourcentage de PIB qu'en 1997, il y aurait plus de 23,7 milliards d'investissements supplémentaires...soit plus du 1/3 du budget de l'Éducation Nationale en plus (le Budget du MEN prévu pour 2024 est de 64Mds).

### UN EFFORT ÉDUCATIF EN BAISSÉ TENDANCIELLE DEPUIS LE MILIEU DES ANNÉES 1990'

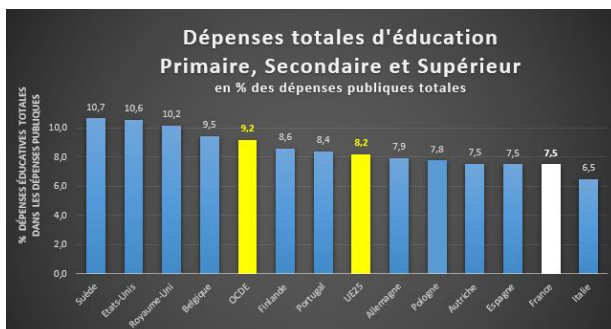


Avec le même % du PIB qu'en 1997, il y aurait **+ 23,7 milliards €** d'investissements pour l'éducation, soit **37% de +** que le budget alloué au MEN (64 Mds en 2024)

### POUR 1% DE PIB EN + AU BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

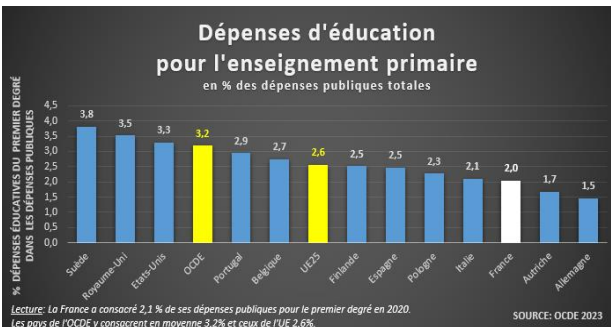
L'analyse du ratio des dépenses d'éducation parmi l'ensemble des dépenses publiques (et non plus le PIB) est aussi un marqueur des choix politiques.

La France consacre 7,5% du total de ses dépenses publiques pour l'éducation (du Primaire au Supérieur) quand les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 9,2% et ceux de l'UE, 8,8% (OCDE, REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2023, indicateur C4.1). La France se place ainsi à la 28<sup>ème</sup> place des 32 pays étudiés par l'OCDE ayant publié des chiffres.



Lecture: La France a consacré 7,5% de ses dépenses publiques à l'éducation en 2020 (contre 7,8% en 2019 et 7,9% en 2018). Les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 9,2% et ceux de l'UE 8,2%.

En se focalisant uniquement sur les dépenses pour le 2<sup>nd</sup> degré, la France y consacre 3,9% de ses dépenses publiques, soit en dessous de la moyenne de l'OCDE (4,1%). Et pour le premier degré, c'est encore plus explicite : la France se situe 34<sup>ème</sup> sur 38, en y consacrant 2% de ses dépenses publiques (contre 2,1% l'année précédente), tandis que la moyenne de l'UE est de 2,6% et la moyenne OCDE de 3,2%.



Lecture: La France a consacré 2,1% de ses dépenses publiques pour le premier degré en 2020. Les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 3,2% et ceux de l'UE 2,6%.

# **QUELLES CONSEQUENCES ?**

**Inégalités sociales, inclusion de façade, moins d'heures d'enseignements, perte d'attractivité du métier, baisse de la qualité du service rendu aux élèves et à leurs familles**

**Extraits d'études et de rapports**

## CES CHOIX POLITIQUES ONT DES CONSÉQUENCES...

### Alors que la France est déjà championne des inégalités scolaires liées à l'origine sociale, ces inégalités sont appelées à se renforcer...

Rapport Ocde, 2019 (Équité liée au milieu socio-économique) [Lien](#)

« Comme déjà observé lors des éditions précédentes du PISA, la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance dans PISA est le plus fort avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé... Il s'agit de l'un des plus importants écarts liés au milieu socio-économiques parmi les pays de l'OCDE (écart moyen : 89 pts). « En France, un élève défavorisé n'a qu'une chance sur six de fréquenter le même lycée qu'un élève très performant ».

Ocde, juin 2020, Perspectives des politiques de l'éducation [lien](#)

« En 2018, les élèves français de milieux socioéconomiques défavorisés sont cinq fois plus nombreux que ceux de milieux favorisés à ne pas atteindre le niveau minimal de lecture. Ils sont également surreprésentés dans les filières d'Enseignement et Formation Professionnelle (EFP) du secondaire ».

Ocde, décembre 2023, à partir de l'Enquête PISA 2022 - p7 [Lien](#)

« La France est toujours l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique des élèves et la performance qu'ils obtiennent au PISA est le plus fort... les élèves issus de milieux socio-économiques favorisés ont obtenu des résultats supérieurs de 113 points à ceux des élèves défavorisés en mathématiques. Il s'agit de l'un des plus importants écarts liés au milieu socio-économiques (écart moyen: 93 pts)». **Cet écart représente l'équivalent de 5 années d'enseignement, soit entre la 6<sup>ème</sup> et la 2<sup>nde</sup>...**

### De moins bonnes compétences et niveaux de vie

Etude de P.Frederiksson, Quarterly journal of economics, 2013

L'étude, portant sur des élèves âgés de 10 à 13 ans (soit environ cm2-4<sup>ème</sup>), évaluait les effets de la taille de classe sur le long terme : « Des classes moins chargées durant les 3 années de scolarité avant 13 ans sont bénéfiques pour les compétences cognitives et non-cognitives à 13 ans, et améliorent la réussite à 16 ans. Encore plus important, nous avons observé que les enfants venus des classes réduites ont poursuivi plus longuement leurs études et obtenu de meilleurs salaires entre 27 et 42 ans »

### Moins de temps disponible pour une vraie inclusion des élèves en situation de handicap

(RERS 2023 p24 - élèves en situation de handicap 1.07) [Lien](#)

Entre les rentrées 2004 et 2022, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré public a été **multiplié par 5,7** (37 442 à 213 538), tandis que les effectifs moyens de classe n'ont pas cessé d'augmenter.

La même problématique se pose pour une inclusion de qualité pour l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers (Segpa, Upeaa, élèves « dys », élèves à haut potentiel...)

### Des problèmes de discipline en classe (PISA 2022 p11) [Lien](#)

- 2019 : « La France est l'un des trois pays où les élèves font état des plus grandes préoccupations liées aux problèmes de discipline en classe ».

- 2022 : « Un climat disciplinaire toujours très préoccupant en France, avec une très légère aggravation entre 2012 et 2022. Le climat disciplinaire est moins favorable à l'apprentissage que dans la plupart des pays de l'OCDE. **29% des élèves en 2022 ne peuvent pas bien travailler pendant la plupart ou la totalité des cours** »

### Moins de réussite et de justice sociale

Etude d'O.Monso, Revue Education et Formation, 2014

« Les travaux français récents ont atteint un certain consensus quant à l'existence d'un effet de la taille des classes sur la réussite scolaire »

« **La réduction de la taille des classes bénéficierait davantage aux élèves issus de milieux défavorisés, en difficulté scolaire ou scolarisés dans l'éducation prioritaire** ».



# AVEC LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANT.ES ET LA SURCHARGE DE CELLES ET CEUX EN POSTE...

## Une rupture de continuité du service public

Le 4/10/2022 avec l'ex-ministre de l'EN Pap Ndiaye, le 04/10/2023 avec son successeur Gabriel Attal, obligés de reconnaître qu'il manque des enseignants après la rentrée. **Rien qu'en EPS, nous constatons une évolution de + 140% d'heures non-assurées dès la rentrée entre 2020 et 2023...**



Enquêtes du SNEP-FSU, rentrées 2021 ([Bulletin n°991](#)), 2022 ([n°1003](#)) et 2023 ([n°1012](#))

A la rentrée 2023 (au 18/09), dans plus de 10 % des établissements, il manquait des enseignant.es pour couvrir les besoins en EPS.

A la rentrée 2023, c'est près de 2 600 heures d'EPS qui n'ont pu être assurées, faute de recrutement suffisants.

Et cette situation concerne aussi les autres disciplines. Il y a de sacrés « trous dans la raquette » dès la rentrée, et cela est amené à s'amplifier avec le manque de titulaires remplaçants. L'administration, par les choix politiques imposés, n'est plus en capacité de mettre un.e enseignant.e devant chaque classe : le manque de recrutement est criant.

## Enquête PISA 2022, p17 [Lien](#)

« Contrairement à 2018, les chefs d'établissement déclarent en France un manque important d'enseignants et de personnels non-enseignants dans leurs établissements en 2022. En France en 2022, 67 % des élèves étaient scolarisés dans des établissements dont le principal/proviseur avait déclaré que la capacité à dispenser l'enseignement était entravée par un manque de personnel enseignant (et 30%, par un personnel enseignant inadéquat ou peu qualifié). En 2018, les proportions correspondantes étaient seulement de 17 % et 11 %. **Sur le manque de personnel enseignant, il s'agit de la plus forte hausse parmi les pays de l'OCDE** (+50% en France contre +21% en moyenne dans les pays de l'OCDE) ».

## Un remplacement (des postes supprimés) par des heures ou missions supplémentaires qui ne fonctionne plus

### Commission des affaires culturelles et de l'éducation, 21/10/2020 [lien](#)

« Afin de maintenir un volume constant d'enseignements dans le second degré, des heures supplémentaires annuelles (HSA) ont été ouvertes. **Mais il semblerait qu'un seuil d'ouverture ait été atteint.** Cette année, les auditions ont montré que, dans de nombreux établissements, il n'y a plus de créneau horaire disponible ou d'enseignants disponibles et volontaires pour effectuer ces heures ».

### Session ordinaire au Sénat, 19/11/2020, Enseignement scolaire, par [J.Grosperin](#) [Lien](#)

- « **Le ministère a fait le choix de compenser ces suppressions par un recours accru aux heures supplémentaires.** Toutefois, ce système semble aujourd'hui **atteindre ses limites...** En outre, la commission alerte le ministère sur la **tentation d'utiliser les heures supplémentaires comme outil privilégié pour améliorer le pouvoir d'achat des enseignants** : en effet, elles sont **source d'inégalités** entre les personnels du primaire, secondaire et classes préparatoires, en fonction des disciplines, mais aussi entre hommes et femmes ».

- Florence Delannoy, (SNPDEN-syndicat majoritaire des personnels de direction) [confirme ce constat](#) : « Surtout, le rapporteur pour avis constate que les **heures supplémentaires budgétées ne sont pas consommées.** Ainsi, 12,3 millions d'euros de crédits pour les heures supplémentaires n'ont pas été consommés en 2019... »

**BLANQUER ASSUME DE REMPLACER DES POSTES PAR DES HSA, SAUF QUE...**  
 RAPPORTEUR AVIS DU SNPDEN  
 Depuis LREM Syndicat majoritaire des personnels de direction

« Il semblerait qu'un seuil ait été atteint. Les auditions ont montré qu'il n'y a plus, dans de nombreux établissements, de créneau horaire disponible ou d'enseignants disponibles et volontaires pour effectuer ces heures »  
 Cécile Rilliac

« Il y a une difficulté des chefs d'établissements à trouver des professeurs pour assurer ces heures supplémentaires, depuis trois à quatre ans »  
 Florence Delannoy

**LES ENSEIGNANT.ES N'EN PEUVENT PLUS !**  
 des crédits ajoutés pour les heures supplémentaires **N'ONT PAS ÉTÉ CONSOMMÉS EN 2019 \***  
 66%  
 \*12,3 millions sur les 18 millions ajoutés pour l'ouvrir à 2ème HSA  
 Sources : Rapport du Sénat, 09/11/2020

## Rentrée 2023 - L'échec du Pacte et de la logique du « Travailler plus pour s'épuiser plus » :

De source ministérielle, 75 % des professeur.es n'avaient pas signé de Pacte plusieurs mois après la rentrée. Et pour cause, le temps de travail médian des enseignants est déjà d'**au moins 43h/semaine**, selon les propres chiffres du ministère, [Note d'Information de la DEPP, n° 22.30, octobre 2022.](#)

## Un détournement de la formation des étudiant.es, qui se retrouvent débordé.es, pressurisé.es et abandonnent in fine le concours...

Depuis 2021, pour compenser/permètre de supprimer davantage de postes, le ministère exploite la formation des Master MEEF pour placer des « étudiant.es-contratuel.les » en responsabilité totale de cours durant 6h par semaine, en plus de tout le reste...Le résultat, pourtant prévisible et dénoncé dès le début par les syndicats dont la FSU, est édifiant :

- [France Info, 02/12/2022 : Pas le temps de réviser ! De nombreux candidats enseignants renoncent in extremis aux concours de recrutement de professeurs](#) : « Entre les cours, les travaux à rendre à l'Inspé, un mémoire à écrire pour valider son master, et puis ces heures d'enseignement dans une classe, il est difficile de trouver un créneau pour réviser les épreuves... Certains de mes camarades n'imaginaient pas à quel point ça allait être lourd, ils sont partis depuis le début de l'année universitaire... C'est un travail faramineux qui demande beaucoup de recherches personnelles. Il faut passer parfois 5h pour préparer 1h de cours ! Ça ne laisse pas le temps de réviser le concours... C'est un an de travail monstrueux, entre les stages, la soutenance du mémoire, les cours... **Je n'ai pas encore validé mon inscription, parce que je sais que si j'y vais, c'est voué à l'échec, je n'ai pas le temps de m'y préparer correctement »**

- [Témoignages d'étudiant.es des INSPE de l'académie lilloise, 07/02/2023](#) : « Mon rêve est de devenir enseignante depuis que j'ai 8 ans... pourtant, aujourd'hui je suis en train de sombrer... Malgré la passion qui m'anime pour ce métier que j'ai tant rêvé d'exercer je ne sais pas si je tiendrai le coup jusqu'à la fin... Tenir ce rythme est impossible. L'année de M2 se résume à être un enfer... elle me consume. Je n'ai pas encore débuté ma carrière et me voilà déjà à bout de souffle... **Comment créer un choc d'attractivité si les étudiants qui se destinent aux métiers du professorat craquent en cours de route ?**

Et pour supprimer encore plus de postes, le gouvernement n'a pas hésité à sacrifié également la formation des jeunes ayant réussi le concours, en les plaçant depuis la rentrée 2022 à temps plein devant élève durant leur année de stage (Alors qu'auparavant, iels se partageaient à mi-temps devant élèves et à mi-temps en formation). Avec les résultats que l'on connaît sur les démissions de stagiaires...

## Une pénurie de candidat.es non pas subie mais recherchée par une politique de baisse récurrente des postes aux concours et par la dévalorisation salariale

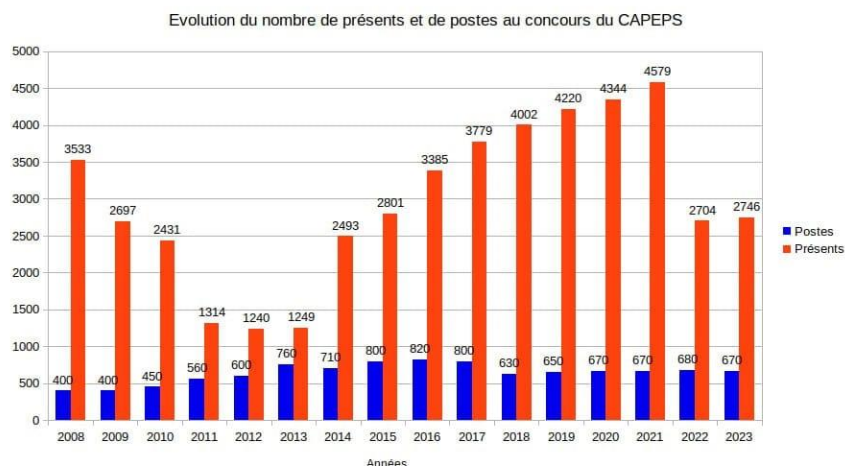
Articles du café pédagogique, [23-12-21](#) et [15-12-23](#)

Depuis 2017, le ministère réduit les postes aux concours externes des certifiés : de 7315 en 2017 à 5122 en 2024. **C'est donc près d'1/3 des postes (30%) qui ont disparu sous la responsabilité de E.Macron.** Après des années de croissance entre 2012 et 2017, le signal envoyé aux étudiant.es dès 2018 fut inverse. Alors que le MEN avait mis des années (après les suppressions sous N.Sarkozy) à obtenir une reprise des candidatures, le plan de (non-)recrutement de 2018 a brisé cet élan. Depuis, le nombre de candidat.es à ces concours est en chute libre. Le Gvt Macron a sciemment découragé les candidatures vers l'Education nationale.

### Preuve du cynisme politique sur cette pénurie souhaitée plus que subie :

Le gouvernement justifie son recours au précaire par le manque de candidat.es aux concours, mais comment comprendre alors son attitude pour ceux n'en manquant pas ? Par exemple, en EPS, il n'y a aucun problème de vivier mais pourtant il refuse d'augmenter les postes au concours.

**Avec 4 candidats pour 1 poste au CAPEPS externe, le ministère persiste pourtant à recruter comme contractuel les mêmes étudiants STAPS qu'il recale au concours en juin...**



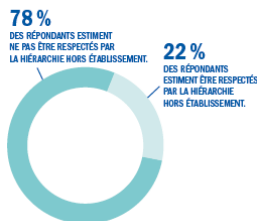
## Un effondrement de la qualité de la relation entre les adultes et une défiance forte à l'égard de la hiérarchie

(Debarbieux, ASL, oct 2022, Enquête sur le climat scolaire et la victimation dans le 2<sup>nd</sup> degré)

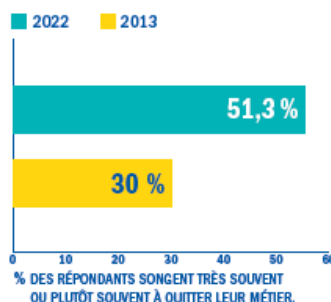
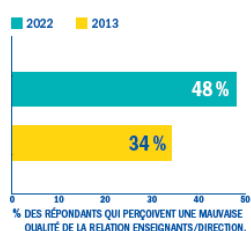
« On assiste à un véritable effondrement de la qualité des relations entre adultes, en lien avec une remise en cause très forte des hiérarchies, autant proches que lointaines...La remise en cause s'exprime aussi par une évaluation très négative des réformes récentes et de la manière de faire réforme. On notera que contrairement à nos enquêtes précédentes, les personnels de direction témoignent d'une méfiance accentuée face à ces réformes...

Ceux qui sont chargés d'appliquer ces réformes sont 93 % à la désapprouver dans leur classe et 60 % chez les personnels de direction...La réforme de la formation est tout autant conspuée avec un taux d'approbation de moins de 8 %. Il y a d'ailleurs une forte augmentation du nombre de répondants se sentant mal formés. »

Une forte remise en cause de la haute hiérarchie de l'Éducation nationale et du ministère



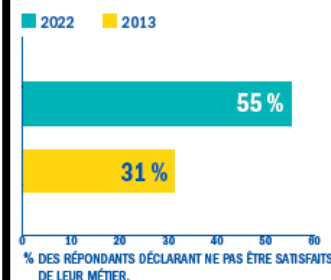
Une relation dégradée à l'égard des directions d'établissements et au sein des équipes pédagogiques



### UN DÉPIT DEVENU MAJORITAIRE

Ces difficultés témoignent d'une situation de crise qui va bien au-delà des tensions actuelles autour du recrutement. On passe de 31% de personnes déclarant n'être pas satisfaites de leur métier à 55 % entre nos deux enquêtes. 24% de plus : c'est un effondrement.

Une insatisfaction croissante



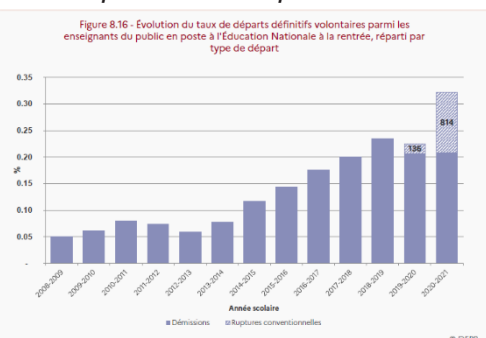
- [Etude du CEPREMAP sur la satisfaction au travail des enseignants, 12/09/2023](#) : « Les professeurs ayant plus de 10 ans d'ancienneté évaluent à **2.75/10 en moyenne leurs conditions de travail par rapport à celles lorsqu'ils ont commencé leur carrière** »

## Une inquiétante augmentation des démissions d'enseignant.es

**Bilan social du MEN, 2020-21** : Entre 2008 et 2020, le nombre de départs des enseignant.es en poste dans le secteur public (démissions et ruptures conventionnelles) a été multiplié par plus de 6, passant de 364 à 2286. **L'évolution dans le second degré montre une multiplication quasiment par 5, passant de 178 à 845 départs définitifs.**

La note de la Depp livrait quelques éléments explicatifs, mais dont le MEN n'a pas tenu compte (bien au contraire) dans sa « réforme » de la formation des enseignant.es mise en application depuis sept 2021.

**Note d'information de la Depp, 2020** : « La réforme de la maîtrise et la création des ESPÉ en 2013 a pu avoir un impact. La seconde année de master est chargée pour les stagiaires qui doivent à la fois



suivre la formation à l'ESPÉ et assumer une classe en responsabilité, tout en rédigeant leur mémoire de master... Certains stagiaires peuvent ainsi se retrouver en difficulté pour tout gérer de front. La chercheuse Corinne Ambroise note également le décalage entre les idéaux et la réalité du terrain pour les jeunes enseignants, avec notamment des dilemmes sur les missions à prioriser (par exemple, préserver le niveau des bons élèves et aider ceux les plus en difficulté). L'élargissement récent des recrutements, touchant un vivier plus large de candidats dont l'enseignement n'était pas la vocation première, peut avoir amplifié ce phénomène de « désenchantement ».

**Rapport sénatorial n° 649, 08-06-2022** : Gérard Longuet, dans son rapport au sénat sonne également l'alerte : « le rapporteur spécial considère la **régularité de la hausse des démissions comme un signal extrêmement inquiétant. Les motifs de démissions des enseignants doivent impérativement être analysés en détail par le ministère**, en l'absence d'étude plus approfondie menée par le ministère à ce sujet. L'enjeu est tout autant d'attirer les candidats vers les carrières enseignantes que de les y maintenir...Le nombre d'enseignants démissionnaires est en hausse constante depuis dix ans. Chez les enseignants titulaires, le taux de démission est passé de 0,05 % en 2008-2009 à 0,32 % en 2020-2021. **Loin d'être**

conjuncturel, cet accroissement est continu au cours des dernières années.... Le taux de démission des enseignants stagiaires a quant à lui toujours été supérieur à celui des enseignants titulaires, mais l'écart atteint aujourd'hui des proportions spectaculaires : **le taux de démission des stagiaires est actuellement dix fois supérieur à celui des titulaires** ».

**Note de la Depp n°22.31, octobre 2022** : D'après le ministère et le **Baromètre du bien-être au travail**, les personnels de l'Éducation déclarent un **fort sentiment d'épuisement professionnel**, s'élevant en moyenne à 6,8 sur 10. **La moitié attribuant une note entre 8 et 10.**

**Rapport du sénat sur le budget du MEN 2022, n°771, 28 juin 2023** : 9 202 départs définitifs n'avaient pas été anticipés en loi de finances. **Les démissions ont augmenté de 27% entre 2020 et 2022.** Cette croissance dépasse largement les départs en retraite. G.Longuet : « La croissance continue du nombre de démissions, bien qu'encore marginale, doit constituer un point d'attention prioritaire du ministère ».

## **AVEC LA HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ ET LA BAISSÉ DES EXIGENCES DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT.ES...**

### **Une précarisation du métier qui s'accroît**

DEPP-MEN, **Référence et Repères Statistiques du MEN, Août 2023**

**COMMENT LA POLITIQUE LIBÉRALE, ACCÉLÉRÉE DEPUIS 2017, PRÉCARISE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

**ÉVOLUTION ENTRE LES RENTRÉES 2007 ET 2023**

Sources : DEPP, Bilans sociaux du MEN (2008 à 2023) et BERS 2007-2023

**De 3,1 à 8,3%**  
D'ENSEIGNANT.ES PRÉCAIRES  
DANS LE 2<sup>ND</sup> DEGRÉ PUBLIC

Evolution des enseignants, en titulaires et non-titulaires dans le 2<sup>nd</sup> Degré Public entre 2007 et 2023 (données 2007-2023)



**De 11 à 24%**  
DE PERSONNELS  
PRÉCAIRES AU MEN



**POUR UN PLAN DE TITULARISATION AU MEN**

Entre les rentrées 2007 et 2022, ce sont au minimum **29 530 professeur.es titulaires de moins dans le 2<sup>nd</sup> degré public** (en ne prenant que ceux en poste durant toute l'année).

Parallèlement, il y a eu un accroissement de **+18 407 non-titulaires**, également en postes à l'année (avec peu ou sans formation professionnelle et un recrutement de + en + contestable selon les endroits).

La part des enseignant.es non-titulaires du 2<sup>nd</sup> degré public est ainsi passée **de 3,1% en 2007 à 8,3% en 2023**. Elle a aussi fortement augmenté au sein du Ministère de l'EN, passant de **11,3 % en 2008 à 23,7% en 2023**.

### **Une perte de la qualité du service rendu :**

Cette baisse de qualité s'effectue en deux temps : d'abord, par l'augmentation quantitative des recrutements de personnels non-titulaires. Ces personnels en contrat précaire ont moins de latitude pour contester et refuser les dégradations de qualité imposées par la hiérarchie. De fait, leur instabilité leur rend aussi plus difficile le fait de s'investir à court/moyen terme auprès des équipes et des usagers. D'autre part, la qualité du service public est doublement affectée par la réduction des exigences de qualification des recruté.es. Là où le concours exige et garantit une formation à bac+5, le recrutement par contrat n'exige qu'un bac+3, et dans certaines académies, cela descend même au niveau du Bac...

### **Du glissement d'un concours exigeant vers un Job-dating au rabais !**

Depuis 2021, instrumentalisant la crise-Covid après avoir saboté le recrutement par concours (moins de postes au concours, pas de plan pluriannuel, pas de revalorisation des salaires ni des conditions de travail...) nous avons vu apparaître des recrutements de contractuels en moins de 30mn, avec moult témoignages révélant le peu de considération porté aux compétences détenues par les candidat.es.

- **Article de C.Ledantec, 25/01/2022** « **De nombreux contractuels recrutés n'ont passé aucun concours et n'ont reçu aucune formation à l'enseignement...Résultat : des remplaçants dépassés, des abandons, et des enseignants exaspérés par le manque de considération porté à leur métier** ».

- G.Longuet (Rapport sénatorial sur les conditions de travail et de rémunération des enseignants, 08/06/2022) : Sur les Job-dating organisés en 2022 dans les académies de Toulouse, Versailles, Paris..., le rapporteur « **s'inquiète du fait qu'elles s'apparentent à une gestion de la pénurie, qui ne doit pas conduire à une moindre sélectivité du recrutement** ».

- P.Devin, syndicaliste et ancien IEN, déclarait **sur son blog** : « **Les jobs dating organisés pour recruter des enseignants ne sont pas seulement des aberrations en termes de recrutement...Ce sont aussi les instruments d'une transformation en profondeur de la profession enseignante et des finalités de l'école** » → Moins de compétences disciplinaires (connaissances pédagogiques et didactiques) mais de l'aisance verbale, de la conformité aux attentes comportementales, une résistance au stress.

# ÉCHECS DE BLANQUER, NDIAYE, ATTAL ?

# OU RÉUSSITE VERS LA PRIVATISATION DE L'ÉCOLE ?

JM Blanquer, 2016, [L'École de demain. Propositions pour une éducation nationale renouvelée.](#)

**« L'enseignement privé pourrait être un partenaire plus important encore du service public par sa capacité à expérimenter et à accompagner certains des grands enjeux sociaux et sociétaux de notre temps »**

Noam Chomsky, 2017, [Requiem pour le rêve américain](#)

**« Commencez par baisser son financement, il ne fonctionnera plus. Les gens s'énerveront. Ils voudront autre chose. C'est la technique de base de la privatisation d'un service public »**

Notre analyse :

Les réformes successives (Parcoursup, réforme du Lycée et du Bac, réformes de la voie professionnelle, loi pour l'école de la confiance, Loi de Transformation de la Fonction Publique, réformes de la formation des enseignant.es, réformes du collège...) contribuent à creuser les inégalités, avec davantage de sélection scolaire : recentrage de l'école sur des « fondamentaux » (exit donc la culture pour toutes et tous), précarisation des métiers, management renforcé et piloté par le ministre, suppression des instances de contrôles paritaires, répression croissante sur les militant.es syndicales...

## Une dépense d'éducation qui augmente toujours davantage dans le privé (Budget 2024)

Comme en 2022 et 2023, **l'enseignement privé connaîtra en 2024 un traitement spécial puisque tandis que les dépenses du public augmentent de 4.5% (soit moins que l'inflation), celles du privé augmenteront de 6.5%**. Au passage, la loi Blanquer qui a entraîné la prise en charge publique des maternelles du privé sous contrat, coûtera 46 millions d'€ en 2024, contre 29 en 2023...

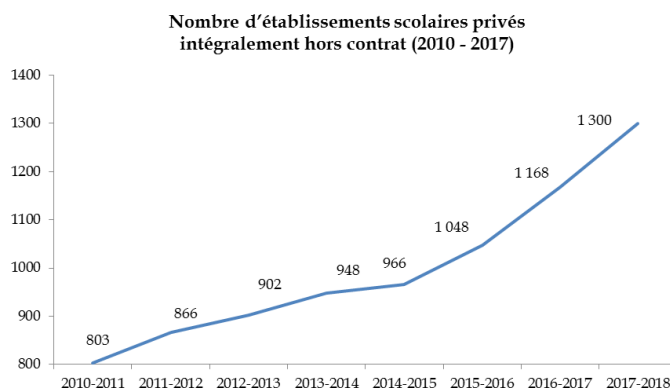
## L'aide au devoir, les cours en ligne, l'IA au lycée, des entreprises infiltrant l'école, le marché est ouvert...

P.Devin, Syndicaliste et ancien IEN, 16/10/2022, Les sociétés privées de soutien scolaire surfent sur la crise :  
« Offrir une solution aux parents en détresse » : les sociétés lucratives proposent des soutiens scolaires à domicile, ou des plateformes en ligne multiplient les annonces publicitaires sur l'argument : « depuis la rentrée, il manque des professeurs dans la plupart des établissements scolaires, ne prenez pas de risques pour vos enfants... ». Le soutien scolaire privé ne s'est jamais aussi bien porté... Inaccessible aux familles populaires, il persiste avec l'aide de l'Etat à renforcer les inégalités.

## Et les écoles privées fleurissent

- Le hors-contrat connaît une augmentation continue depuis 2010...et une accélération récente (Article du journal [Le Monde, 31/08/2018](#))

- PISA 2022: « La proportion d'élèves inscrits dans les établissements privés (sous et hors contrat) est restée constante entre 2018 et 2022, en moyenne dans les pays de l'OCDE, et a augmenté de 5,2 points de pourcentage en France. En 2022, 21,6 % des élèves de 15 ans étaient scolarisés dans des établissements privés en France contre seulement 16,4 % en 2018 ».



## Poussées par des ex-responsables publics

C'est en effet au cœur même du pouvoir que l'ouverture du marché est portée :

- En 2015 : F. Nyssen, ancienne ministre de la culture (2017-2018) ouvrait une école « indépendante ».
- En 2017, Xavier Darcos, ancien ministre de l'éducation nationale (2007-2009) prenait la présidence de l'institut Kairos, « visant à soutenir les établissements scolaires libres... », c'est-à-dire hors-contrats.
- En 2022, M.Pénicaud, ex-ministre du travail (2017-20), rejoignait Galileo Education, leader mondial de l'enseignement supérieur privé.
- En 2023, C.Avenel, ancienne rectrice de Versailles (2018-23), rejoignait le groupe privé d'enseignement supérieur Ionis. JM.Blanquer, ex-ministre de l'EN (2017-22) montait un réseau d'établissements supérieurs privés pour le compte de Véolia...

SOCIÉTÉ · ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### La rectrice de Versailles rejoint un groupe privé d'enseignement supérieur

Nommée en 2018 grâce à un assouplissement des règles permettant de devenir recteur, Charline Avenel revendique une âme d'entrepreneuse. Elle quitte ses fonctions pour diriger le groupe privé lucratif Ionis, qui compte 35 000 étudiants.

Par Soazig Le Névé  
Publié le 13 juillet 2023 à 18h40, modifié le 14 juillet 2023 à 05h45 · Lecture 4 min.



### Enquête Quand Blanquer pilote sans feu vert un projet d'école «écolo» pour Veolia

L'ancien ministre de l'Éducation est en train de monter un réseau d'établissements scolaires à la formation écologique pour le compte d'une multinationale. Sans avis de la Haute-Autorité pour la transparence de la vie publique.



ÉLÉMENTS · ÉDUCATION · SECTEUR PUBLIC

Grandes Ecoles

### Pénicaud, Pepy, Hirsch, les recrues Galileo Education

Par Micaëla Bouchard le 06/11/2023 à 15h05 · Lecture 3 min.

Coup sur coup, ce groupe, qui se présente comme le leader mondial de l'enseignement supérieur privé, a recruté Martin Hirsch, Guillaume Pepy et Marisol Pénicaud. Trois personnalités expertes du secteur public comme du monde de l'entreprise.



L'ancienne ministre Marisol Pénicaud arrive au cabinet d'accueil de Galileo Digital à Paris le 06/11/2023.

## Affaiblir le service public favorise toujours le privé

L'affaiblissement de l'école publique est budgétaire, mais aussi organisationnel. Car désorganiser le service public est un moyen de pousser les familles vers le privé. Nous gardons tous en mémoire l'épisode durant la crise Covid où les lycées privés n'étaient pas soumis aux demi-jauges (sinon dans le texte, du moins en pratique) : le virus circulait-il moins dans les établissements privés ?

→ Quand le service public recule en qualité (organisation, ambitions, réformes régressives imposées contre l'avis des personnels, moyens insuffisants...), le service marchand, lui, avance. Et c'est probablement cela, le véritable projet porté par les derniers ministres de l'EN.

### Covid-19

#### Parcoursup : le «100% présentiel» utilisé comme argument par certains lycées privés

La pandémie de Covid-19 en France dossier ▾

Des professeurs examinant actuellement les dossiers des candidats ont découvert que certains établissements du privé s'enorgueillissent d'un suivi des cours en total présentiel depuis novembre.

## Et l'enseignement privé dope le séparatisme social

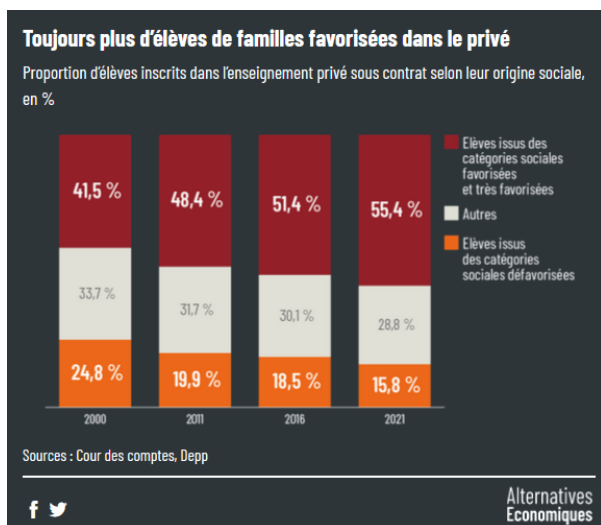
[Note de la Depp, n°22-26, 2022](#) : évolution de la mixité sociale des collèges.

Le public accueille une large partie des élèves issue de milieux défavorisés quant à l'inverse, le privé scolarise davantage d'enfants très favorisés. A la rentrée 2021, la proportion d'élèves de milieu défavorisé était de 42,6% dans le public contre 18,3% dans le privé. À l'opposé, la proportion d'enfants de milieu très favorisé est plus élevée dans le privé (40,1%) que dans le public (19,5%).

Pour les élèves favorisés, l'écart entre privé et public s'est creusé de 10 points en 30 ans.

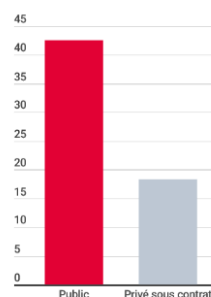
**Si bien que parmi les 10 collèges aux indices de position sociale (IPS) les plus élevés, 9 sont privés. Et sur les 100 établissements avec les IPS les plus faibles, il n'y a qu'un seul collège privé..**

L'entre-soi du privé aboutit mécaniquement à la concentration des difficultés dans le public. Pour qu'il y ait davantage de mixité sociale à l'école, il faut donc se confronter à l'enseignement privé. Cela suppose du courage politique.

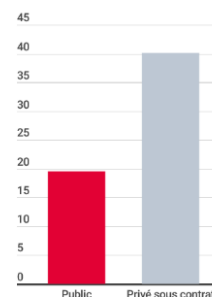


### Mixité sociale dans les collèges français, en 2022

Proportion d'élèves de milieu défavorisé



Proportion d'élèves de milieu très favorisé



Guillem M., Monso O., 2022, "Évolution de la mixité sociale des collèges", Note d'Information, n° 22.26, DEPP.

## Mais il n'est pas pour autant plus efficace que le public

[PISA 2022](#) : « Après prise en compte du profil socio-économique des élèves et des établissements, l'avantage des établissements privés disparaît et les élèves des établissements publics obtiennent des résultats en mathématiques supérieurs de 21 points à ceux des élèves des établissements privés (la différence moyenne de l'OCDE est de 11 points en faveur des établissements publics) ».

## Et il a d'autres objectifs que la simple finalité éducative, et en conséquence aussi parfois une autre éthique...

- Dans un [communiqué du 02/12/2022](#), la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sonnait l'alerte sur un « **taux relativement élevé d'anomalies** » dans les écoles privées arborant pourtant le label « **diplômes contrôlés par l'Etat** » (créé en 2019 par le ministère de l'Enseignement supérieur). 30% des écoles privées épinglées pour **pratiques commerciales trompeuses**... 40% pour des **clauses abusives ou illicites**... Sur l'ensemble des points, **56% des structures présentent des anomalies**.



# 5 MESURES POUR UN PLAN-EMPLOI D'URGENCE DANS L'ÉDUCATION

## 1 -- Limitation à 24 élèves maximum par classe

Mettre fin aux *classes-sardines*. Réduire les effectifs à 20 élèves maximum dans chaque classe d'éducation prioritaire (REP et REP+); 24 élèves pour CHAQUE CLASSE de primaire, collège et Lycée Professionnel. Au lycée général et technologique : maximum 25 élèves en 2<sup>nd</sup>e et 30 en cycle terminal.

## 2 -- Création de 50 000 postes d'enseignant.es titulaires et formé.es dans le 2nd degré public

Nous pourrions ainsi retrouver le taux d'encadrement (H/E) et de charge de travail (% HSA) de 2007, et remettre l'humain au cœur du processus éducatif. Au regard des conditions dégradées depuis la RGPP de 2008, et des ambitions légitimes d'inclusion de tous.tes, un plan pluriannuel (sur 5-10 ans) de recrutement s'impose. Pour l'EPS, les besoins ont été chiffrés à au moins 1 500 postes au Capes par an, jusqu'en 2030.

→ Augmenter le nombre des personnels titulaires remplaçant.es, afin d'assurer la continuité du service public, y compris pour les durées inférieures à 15 jours. Cela correspond (en EPS) à un taux de remplaçant.es correspondant à 10% du corps.

## 3 -- Revalorisation des métiers de l'éducation et fin de la précarité pour les missions pérennes

→ Une revalorisation directe par l'ajout de 70 points d'indice pour toutes et tous, ainsi qu'une augmentation de 10% de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

→ Créer un statut d'étudiant.e-surveillant.e pour les AED, ainsi qu'un corps de catégorie B pour les AESH.

## 4 -- Pour des équipes pluri-professionnelles dans les établissements : Augmentation massive des recrutements en personnels titulaires ET qualifiés

→ Pour des Cpe, Aesh, Asen, Médecins, Psychologues, Assistant.es sociaux présent.es en nombre suffisant dans chaque établissement.

## 5 -- 1% de PIB en plus = de l'ambition pour l'école

En augmentant l'investissement éducatif de 1% de PIB, la France retrouverait son niveau d'investissement éducatif des années 1990. En le ramenant à 7,7% (au lieu de 6,8 dernièrement), l'état se donnerait enfin les moyens nécessaires pour atteindre les ambitions affichées (inclusion, bienveillance, confiance, formation, remplacement, bien-être à l'école...).

